



la Fédération Française de Sport Adapté et Les Archers Saintais
vous invitent
à un concours sélectif pour les Championnats de France FFSA
le samedi 29 février 2020

« Salle des archers saintais » 31 rue du Cormier 17100 SAINTES

PROGRAMME

Ouverture du greffe	13h30
Contrôle du matériel et échauffement 30 minutes sur cible	14h 00
Début des tirs	14h 30
Remises des récompenses et pot de l'amitié	A l'issue des tirs

Nombre de place disponible : 24

Blason du tir de classement : suivant le règlement FFSA en vigueur en fonction des catégories des archers.

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :

Rythme **AB/CD** ou **AB** suivant le nombre de tireurs.

ENGAGEMENTS ET REGLEMENTS

Archers : **9,00 euros**

Présentation de la licence FFSA **compétitive** 2019-2020 suivant le règlement, exigée lors du passage au greffe avant le tir. Présentation d'une licence avec photo, ou présentation d'une licence dématérialisée avec photo sur support informatique ou communication du n° de licence avec nom et prénom et justificatif officiel d'identité.

La tenue blanche ou de Club est obligatoire, ainsi que les chaussures de sport.

Les archers en jean's autre que blanc seront refusés

CLASSEMENT :

Récompenses aux 3 premiers archers de chaque catégorie de classement

ARBITRE :

Le tir sera arbitré par Mr Yannick TIRATEAU

SERVICES

Buvette (pâtisserie, boisson...), toilettes.

INSCRIPTIONS

Répondre **impérativement** avant le **27 février 2020**

Chantal LE FLOC'H 06 62 61 93 09 - llanusa.le-floch@laposte.net

